

Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 25 JANVIER 2024

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD - Maryse MICHALAK - Jacky DURET- Ludovic TROTTET - Sandrine REY - Sylvia DUSONCHET – Mickaël TISSOT - Etienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE.

Absent excusé : Mr Frédérick AESCHLIMANN

Absente : Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1. Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 Octobre 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
2. Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, l'autorise à signer avec l'Association de Protection Civile de Haute-Savoie, une convention d'aide et d'assistance dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Cette initiative vise à renforcer la coopération entre les organisations de chacun et à améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence au sein de notre commune.
3. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics remplissant certaines conditions cumulatives, à noter que tous nos agents sont concernés. Cette prime sera versée en une seule fraction avant le 30 juin 2024 (enveloppe globale de 4 236€).
4. Afin de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque élu a signé la note de sensibilisation des élus sur la protection des données et de droit à l'image. Concernant la charte informatique, le conseil municipal l'a adoptée, à l'unanimité, après information et consultation.
5. Suite à la démission de Mr. Fort Laurent, délégué titulaire au SIVU espace aqualudique, il est nécessaire de redésigner 4 délégués pour représenter la commune d'Arbusigny au SIVU Espace Aqualudique de la Roche-Sur-Foron. Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne : Mme Baud et Mme Rey comme déléguées titulaires et Mr. Trottet et Mme Dupanloup comme délégués suppléants.
6. Le conseil prend note des factures suivantes : Empierrement parking pour intervention travaux géothermie : 2 103 €ttc – Curage fossés/chemins ruraux suite aux pluies diluviennes : 2 550 €ttc (Maulet TP) – Entretien éclairage public : 564 €t – Fourniture tubes fluorescents : 606 €ttc (Brutelec) – Fleurs pour la Toussaint : 634 €ttc (Horticole Gros) – Location benne et traitement 3 Tonnes déchets verts : 724 €ttc (Ste Excoffier) – Curage grille E.P. cour école maternelle : 303 €ttc (Thermoz) - Bornage terrain communal Vers LaChat : 2 796 €ttc (Géomètre Carrier) – Fourniture 30 jalons/neige/voirie : 250 €ttc (Signaux Girod) – Prestations service / Pose filets à neige : 864 €ttc (Trottet L.) – Entretien véhicule communal : 353 €ttc./ Etude en cours pour changement de véhicule utilitaire.

.../....

7. Le conseil accepte les devis suivants : Arbu Info n° 43 + calendriers/600 exemplaires : 2 850 €ttc (Imprimerie Plancher) – Piquetage Chemin rural « Bois de la Queue » : 3 012 €ttc (Géomètre Carrier) – 30 tables plastiques pour Salle des fêtes : 2 340 €ttc (Comat et Valco) – Bornage contradictoire « Le Champ de la Croix » prise en charge à 50% par l'indivision Consorts Richard Gilbert (934,80€ttc) et 50% par la commune soit 934,80 €ttc (Géomètre Dagrion-Delavoet) – Travaux zinguerie école maternelle : 1 044€ttc (Sarl Bochard) – Fourniture et pose portail « aide de jeux » : 4 680€ttc (Sas MGM Reignier) – Prestation RGPD : 1 020€ttc (Covateam).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Cynthia MIQUET-SAGE
Secrétaire de séance

Régine REMILLON
Maire